



A notre époque, certains comportements sont devenus des habitudes : trier ses déchets, aplatir les bouteilles de PET, trier les bouteilles par couleurs avant de les jeter dans la benne, écraser les boîtes de conserve, etc.

Malheureusement il y a encore des personnes qui ne jouent pas le jeu et dès le mois de juin 2019, un système de vidéosurveillance a été installé à la déchetterie. Nous vous rappelons que les abus sont directement dénoncés par le Conseil municipal à la Police cantonale.

Voici quelques points à respecter :

- Il est strictement interdit de déposer vos sacs à ordures, du vieux papier ou tout autre déchet directement dans le hangar des travaux publics sur la place de gymnastique. Ces déchets doivent être déposés sur les points jaunes prévus à cet effet aux dates qui correspondent à ces ramassages ou dans les containers semi-enterrés pour vos sacs à ordures taxés.
- Les cendres ne sont pas autorisées dans les sacs taxés. Une benne exclusivement réservée à cet effet est à votre disposition à la déchetterie.
- Il n'est pas permis de déposer de la vaisselle cassée sur la benne à verre qui n'est pas prévue à cet effet.
- Une benne est à votre disposition auprès de l'entreprise De Luca à Moutier pour vos petits déchets de chantier (prière de prendre rendez-vous directement auprès de l'entreprise au 032 / 493.10.92).
- Concernant les déchets carnés, notre commune est affiliée au centre de Tavannes. Si vous avez des petits animaux à évacuer, nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec M. Jean-Luc Niederhauser (employé de la voirie) qui déposera ces dépouilles dans un congélateur spécialement pour cela.
- Nous vous encourageons à ramener vos bouteilles en PET dans les grandes surfaces où vous faites vos achats plutôt que de surcharger les containers de la commune.

Le Conseil municipal remercie les personnes qui respectent les consignes susmentionnées et toutes celles qui voudront bien les appliquer à l'avenir. Le Secrétariat municipal reste à votre disposition pour tout éventuel renseignement complémentaire.

Perrefitte, septembre 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL



Avec l'app mobile MEMODéchets la gestion des déchets est encore plus simple! Pour plus d'infos consultez le site : <https://www.memodechets.ch>

Mon ÉCOPPOINT (voir plan)
1 - Halle de gym : PET, alu, btes de conserve, verre, dosettes à café, huiles, textiles/chaussures, cendres de bois

Ma DÉCHÈTERIE
CELTOR SA à Tavannes :
En raison de la pandémie de Covid-19 la déchetterie n'est plus ouverte le samedi de 08h00 à 11h30. Elle sera réouverte dès que la situation sanitaire le permettra et les utilisateurs en seront informés par le biais de la Feuille officielle du district de Moutier en temps voulu.

Mon réflexe TRI À LA SOURCE
Quand je fais mes achats...
• j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)** où je me rends, tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
• je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...)
• autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

Contact et infos
Secrétariat communal
Zampedri Magali
Sous le Tacon 24
2742 Perrefitte
032/493.22.74
perrefitte@gmail.com

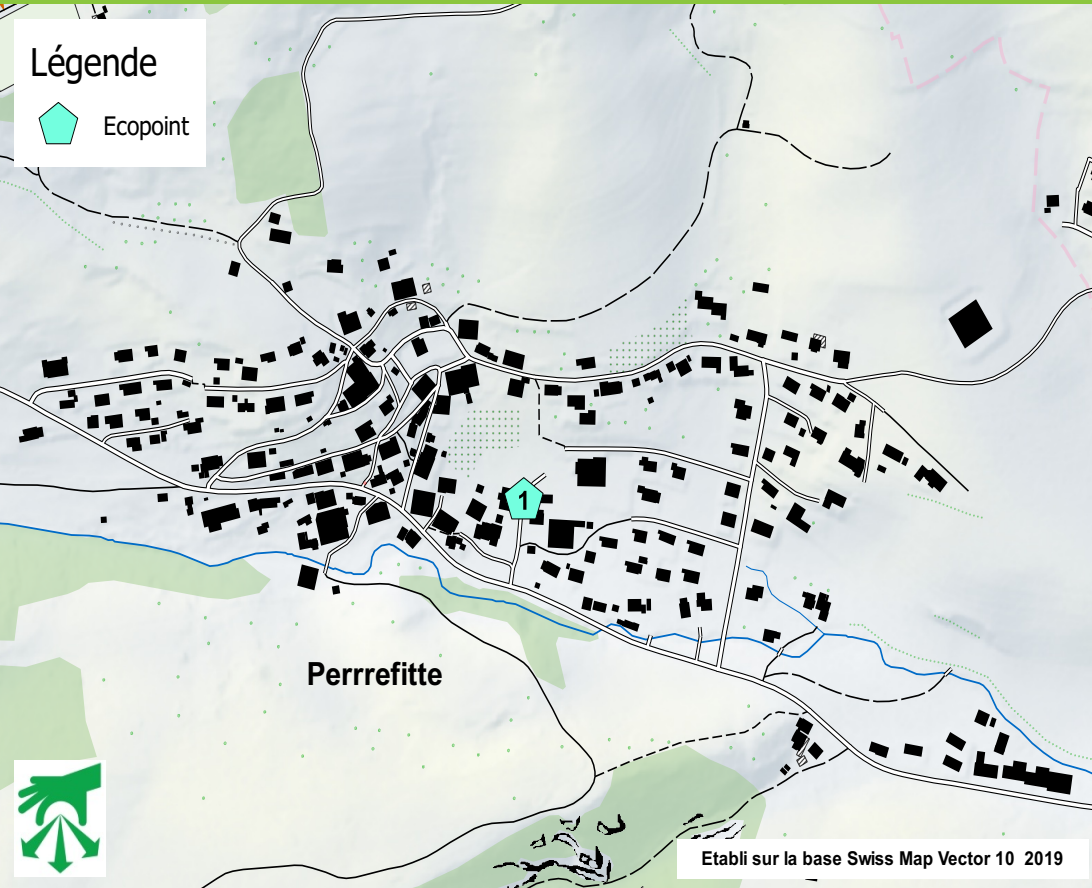
Pour toute information générale relative à la gestion des déchets:

Info déchets Celtor
032 481 42 62 (tarif local)



Je suis votre guide des déchets

application mobile



Perrefitte 2021

Début des tournées : 07h00

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
L M J 1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S 31 D	M M J 1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S 31 D	M M J 1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S 31 D	M M J 1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S 31 D	M M J 1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S 31 D	M M J 1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S 31 D

Comment gérer vos déchets ?



Carton propre
Sur les points officiels désignés par la commune.



Ordures ménagères sacs Celtor
4 containers semi-enterrés à disposition de la population



Huiles minérales et végétales
A la halle de gymnastique (conteneur prévu à cet effet).



Déchets inertes (petites quantités)
Benne à disposition auprès de l'entreprise De Luca à Moutier.



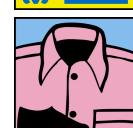
Ferraille (objets métalliques)
Benne devant la halle de gymnastique 2 fois par année. De 16h à 20h. En dehors de ces heures, la benne sera fermée et il est strictement interdit de déposer des matériaux à côté de la benne.



Déchets spéciaux des ménages
!! Ne sont pas ramassés lors de la tournée des encombrants.
Retour au point de vente.



PET
A la halle de gymnastique (conteneurs prévus à cet effet) ou de préférence à ramener dans les commerces.



Textiles et chaussures
Conteneur à disposition près de la halle de gym.



Verre
A l'écopoint.
!! Séparer par couleur !!



Papier
Sur les points officiels désignés par la commune.



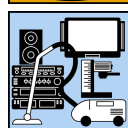
Aluminium et boîtes de conserve
A l'écopoint.



Capsules Nespresso (aluminium)
A l'écopoint.



Pneus
Retour chez le concessionnaire.



Appareils électriques et électroniques
Par les points de vente.
Fondation SENS, www.erecycling.ch, 043/255.20.00.



Médicaments
Dans les pharmacies.



Tubes lumineux (néon) / LED
Par les points de vente.
Fondation SENS, www.erecycling.ch, 043/255.20.00.



Piles et accumulateurs
Récupération dans les commerces.



Déchets compostables ménagers
Jour de collecte : jeudi
Début de la collecte : 7h



Déchets encombrants combustibles
Sur les points officiels désignés par la commune.



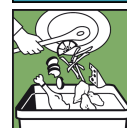
Flacons en plastique avec bouchon
Avec les ordures ménagères.
Par les points de vente.



Dépouilles d'animaux
Congélateur prévu à cet effet dans le hangar des travaux publics. Contacter M. Jean-Luc Niederhauser (employé de la voirie) pour y déposer quelque chose.



Plastiques agricoles
Avec le ramassage des objets encombrants.



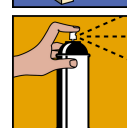
Restes de repas / déchets de cuisine / lavures
Avec les ordures ménagères.



Sagex
Avec les ordures ménagères.



Bois
Avec les objets encombrants.



Aérosols
Avec les ordures ménagères.



Berlingots / Briques à boissons
Avec les ordures ménagères.



Cendres de bois
Dans une benne spécialement mise à disposition à la déchetterie.



Cartouches d'encre pour imprimantes
Retour au point de vente.



Tournée spéciale branches
Tournée prévue au mois d'avril, réservée pour les déchets verts en vrac. Les dates et informations détaillées seront communiquées par voie de presse.



Bâtiment communal / école enfantine



Ecole primaire



Halle de gymnastique

Perrefitte 2021

Début des tournées : 07h00

janvier	février	mars	avril	mai	juin
L	1	1			
M	2	2			1
M	3	3			2
J	4	4	1		3
V	5	5	2	Vendredi Saint	4
S	6	6	3	1	5
D	7	7	4	2	6
L	8	8	5	3	7
M	9	9	6	4	8
M	10	10	7	5	9
J	11	11	8	6	10
V	12	12	9	7	11
S	13	13	10	8	12
D	14	14	11	9	13
L	15	15	12	10	14
M	16	16	13	11	15
M	17	17	14	12	16
J	18	18	15	13	17
V	19	19	16	14	18
S	20	20	17	15	19
D	21	21	18	16	20
L	22	22	19	17	21
M	23	23	20	18	22
M	24	24	21	19	23
J	25	25	22	20	24
V	26	26	23	21	25
S	27	27	24	22	26
D	28	28	25	23	27
L	29	29	26	24	28
M	30	30	27	25	29
M	31	31	28	26	30
J	28		29	27	
V	29		30	28	
S	30			29	
D	31			30	
L				31	
M					